

Procès-verbaux des séances

Séance du 28 Janvier 1967 :

M. le Recteur Georges HARDY : « *La forêt et la vie humaine dans la généralité de Soissons* ». 2^e partie : Le flottage de bois et les industries dans la forêt.

'A partir de la fin du XVI^e siècle, l'évacuation des bois par flottage, avec Paris pour point terminus, fonctionne régulièrement sur l'Oise et la Marne, et même sur certains de leurs affluents, comme l'Ourcq, la Savière, le Surmelin, dont on compensait la faible profondeur par des barrages établis de place en place.

On distinguait deux types de flottages : le flottage à bûches perdues et le flottage par trains, c'est-à-dire par radeaux. Le flottage par bûches perdues ne se pratiquait qu'en automne, et il était généralement réservé au bois de chauffage, ou bois court : des flotteurs, appelés aussi « meneurs d'eau », s'échelonnaient le long de la rivière et régularisaient l'écoulement des bûches à l'aide de longues perches. Quant au flottage par trains, c'était l'assemblage d'une certaine quantité de pièces de bois réunies les unes aux autres par des liens de bois souples, dénommés harts ou roulettes. Il y avait ainsi des trains de bois à brûler, de bois de charpente, de bois de sciage, composés de plusieurs radeaux que reliaient des traverses et qui atteignaient souvent 60 ou 70 mètres. Le personnel se réduisait à 4 et même 2 hommes qui guidaient le train à la perche, le halaiient au besoin. Ces flotteurs s'aidaient quelquefois du cheval et vivaient généralement avec leur famille dans une petite cahute dressée au milieu des solives.

En plus de l'exploitation des bois, la forêt offrait à ses usagers des ressources multiples qui, pour être moins importantes, n'en étaient pas moins d'un grand prix : le ramassage du bois mort, la glandée pour la nourriture des porcs, le pacage des chevaux et des vaches, la récolte des châtaignes, des faines, les pommes et les poires sauvages, les framboises, les fraises, les mûres, les prunelles, les nèfles, les merises, les noisettes, les champignons, les plantes aromatiques et médicinales. On capturait les essaims sauvages, on coupait de la fougère pour la litière du bétail, on empilait les feuilles de hêtre dans des sacs pour faire des matelas. Pour ses riverains, la forêt abondait vraiment en ressources de toutes sortes.

Mais ce qui surtout communiquait à la forêt une vie qui en est aujourd'hui à peu près absente, c'est la présence d'industries qui vivent d'elle : la fabrication du charbon de bois, le débit des arbres en solives et planches, la confection de sabots, la boissellerie, etc... et des entreprises plus importantes qui avaient besoin du bois pour la cuisson de leurs produits

et désiraient l'avoir à pied d'œuvre : briqueteries, tuileries, poteries, moulin à tan, moulins à huile et surtout forge et verrerie.

Séance du 25 Février 1967 :

M. Raymond JOSSE : « *La côte de la Fable* ».

Dans un chemin montant, sablonneux, malaisé
Et de tous les côtés au soleil exposé
Six forts chevaux tiraient un coche...

La mouche du coche est devenue proverbiale. Mais où est la côte de la Fable ? Il y en a plusieurs. Quelle est la vraie ? Y en a-t-il une vraie ? Etréchy s'enorgueillissait de la posséder dans son voisinage. En Seine-et-Marne une portion de route passait pour avoir été le théâtre de l'activité désordonnée de la mouche. Mais une question se pose au préalable. Jean de La Fontaine s'est-il vraiment inspiré d'une scène dont il a été le témoin ? Ce n'est pas certain. Le poète traitait souvent à sa manière un apologue déjà utilisé par ses prédécesseurs. En tout cas, les candidatures sont nombreuses. Aux environs de Château-Thierry, on trouve les Chesneaux, Courteau et Nesles-la-Montagne. Dans l'Aisne, toujours, la route qui va de Fismes à Villesavoye. En Seine-et-Marne, la route d'Allemagne le long du parc de Montceaux, portion de la route nationale n° 3 située entre Trilport et Saint-Jean-les-deux-Jumeaux. M. Henriet dit aussi que c'est la côte de Méry, la plus longue et la plus pénible que le coche rencontrait sur l'ancienne route d'Allemagne entre Charly et La Ferté en passant par Nanteuil. On montre une pierre sur laquelle Jean s'était reposé pendant que l'attelage suait et soufflait.

Reste la côte d'Etréchy. Cette route, La Fontaine la parcourut lorsqu'il accompagna son oncle Jannart exilé à Limoges. Il en parla dans la longue lettre à sa femme qu'il écrivit à Amboise le 30 Août 1663. Les personnages cités sont pratiquement les mêmes : femmes, hommes de divers états, moines. Que conclure ? Il ne peut y avoir de réponse certaine. On peut penser que La Fontaine a écrit ses fables en les « résistant » et en imaginant le Coche et la Mouche, il a très bien pu avoir en esprit la côte de Méry ou celle de Montceaux, ou une autre, et y introduire les personnages qui étaient ceux d'Etréchy.

Quoi qu'il en soit, il semble bien qu'Etréchy a fourni à notre Jean un matériau important pour une de ses plus belles fables.

Séance du 1^{er} Avril 1967 :

M. Raymond JOSSE : « *En 1791, la fuite de la famille royale, l'événement dans le département de l'Aisne* ».

L'événement de Varennes a été un des tournants de l'histoire du monde. M. Raymond Josse a entrepris d'étudier ce qui s'est passé dans le département de l'Aisne, à partir de documents

inédits appartenant en grande partie aux Archives de l'Aisne et à la Ville de Saint-Quentin.

On sait que Bouillé avait choisi pour se rendre à Montmédy la route de Reims par Braine, mais Louis XVI s'y opposa et lui préféra la route passant par Varennes-en-Argonne, que Bouillé craignait particulièrement. Les fugitifs traverserent l'extrême sud de l'Aisne par l'actuelle R.N. 33, traversant une seule localité un peu importante, Vieux-Maisons (aujourd'hui Viels-Maisons). Les populations paysannes, toujours méfiantes, avaient eu l'attention attirée par le passage d'un certain nombre de voyageurs précédent, accompagnant ou suivant de près la famille royale. Celle-ci fut en effet expressément reconnue à Montmirail par un courrier originaire de la Meuse et habitant Viels-Maisons, François Picard. Ce témoin hésita à parler, puis il s'y décida lorsqu'il vit qu'il ne pouvait plus se taire et courut à Paris faire sa déposition. La nouvelle fut aussitôt annoncée partout et, chose curieuse, il semble que Château-Thierry fut le district de l'Aisne le dernier averti et que le canton qui sut la chose le dernier fut celui de Fère-en-Tardenois. Les réactions furent immédiates dans le département.

A Laon, qui en était peu la capitale administrative, on dut voir simultanément l'action du Directoire départemental et celle du Conseil de la Commune. Le Directoire siégeait pratiquement en permanence et entreprit d'abord de diffuser les décrets de l'Assemblée Nationale, instituant des mesures de police rigoureuses sur les mouvements des personnes, les armes, la poste, les suspects, rappelant aussi le respect dû aux personnes, notamment aux religieuses qui se dévouent pour les vieillards. On faisait preuve de vigilance. Parmi les personnes arrêtées, signalées aux autorités du département, se trouvaient un M. Perigon et sa famille, qui n'était autre qu'un Talleyrand-Périgord, arrêté à Saint-Quentin.

Séance du 29 Avril 1967 :

M. Raymond JOSSE : « *En 1791, la fuite de la famille royale, l'événement dans le département de l'Aisne* ». (suite)

A Laon, dès que le départ du roi et de sa famille fut connu, le Directoire départemental siégea pratiquement en permanence. Il fit preuve de la plus grande activité, expédiant instruction sur instruction. Le 22 Juin, rappel à la municipalité laonnoise de la loi du 15 Juin 1791 relative à la prestation de serment par les officiers et soldats ; lettre au Directoire de Reims proposant des secours à Reims ; lettre aux députés du département pour les mettre au courant de la situation ; interdiction de donner des chevaux de poste, de sortir tous effets, valoires, armes et munitions du royaume ; mise en place de postes de garde et mise en alerte des Gardes nationales dans tout le département, etc... Il faut noter une constante liaison de l'Aisne et de la Marne pendant toute la durée de l'événement, la

conduite des Axoniens a été une suite de réactions aux nouvelles parvenues de la Marne, et surtout de Reims. Un peu partout, dans le district, les gardes nationales se mirent en route et ne purent être rappelées. On les retrouvera le long du chemin du retour du roi. Le 24 Juin, le Directoire départemental ordonne des départs de troupes sur Sainte-Menehould. Elles n'y parviendront pas. Et on répartit les munitions de La Fère : 4.500 cartouches pour Vervins, 3.225 pour Laon, 3.750 pour Soissons, 3.525 pour Saint-Quentin. Parents pauvres, les districts de Chauny et de Château-Thierry n'en auront chacun que 2.250. Chose curieuse, les autorités laonnoises ne s'occupent que des dangers pouvant venir du dehors sous forme de troupes étrangères, ou de l'intérieur sous forme de troubles fomentés par des suspects. A aucun moment on ne les voit se préoccuper de la situation explosive qui risque de se créer à Château-Thierry lorsque le roi repassera. Dans le district de Château-Thierry, on est inquiet. On craint le retour du roi à cause des troubles possibles et aussi parce que... tout cela va coûter très cher. Et les caisses sont vides. D'où demandes sur demandes pour obtenir de l'argent. Les bruits les plus fantaisistes courrent. Dans l'ensemble, il apparaît que le district du sud de l'Aisne a été celui qui a le moins réagi à l'événement, auquel il était pourtant le plus directement intéressé.

A Saint-Quentin, on craint l'invasion venant du dehors. On remet en état fortifications et pont-levis et on intervient directement à Paris, sans souci de la voie hiérarchique, pour avoir armes et munitions. Saint-Quentin en arrive à constituer une sorte de petite république, où l'initiative tient lieu de légalité.

Séance du 27 Mai 1967 :

M. PARENT : « *Les civilisations mésolithiques du Tardenois et leurs problèmes* ».

En 1879, M. Vielle, Juge de Paix à Fère-en-Tardenois, entreprenait des prospections archéologiques dans la région et ne tardait pas à remarquer des silex de petites dimensions taillés selon des formes géométriques. Quelques années plus tard, M. Taté signalait ces mêmes sites sur la « Sablonnière » de Coincy. Les premières publications attirèrent vite l'attention du monde savant et le Tardenois devait donner son nom, d'abord à ce type d'industrie, puis à une civilisation individualisée.

Jusqu'en 1936, les chercheurs se succèdent dans la région et nous retenons le nom du commandant Octobon qui découvrit de nombreux gisements au cours de la première guerre mondiale, de M. Raoul Daniel qui devait étudier des sites devenus classiques et dont le mobilier devait être pris pour type. Mais cette même industrie se découvrait un peu partout en Europe, dans le Proche-Orient, en Afrique du Nord. Dans le midi de la France, les dépôts de grottes permettent de suivre l'évolution

de l'outillage, des civilisations, de les situer dans une chronologie relative. Nous savons dès lors que ces civilisations appartiennent à une période de transition entre l'époque des « Grands Chasseurs du Paléolithique Supérieur » et l'arrivée des Néolithiques producteurs de nourriture qui devaient laisser tant de traces dans notre région sous forme de « haches polies ». C'est le « Mésolithique » situé en gros de 9.500 à 4.000 ans avant notre ère, période de réchauffement progressif de la fin des glaciations au climat actuel. La forêt s'implante peu à peu et la disparition des troupeaux de gros gibier constraint les hommes à s'adapter insensiblement aux nouvelles conditions de vie, à se contenter de petit gibier. Les armes deviendront plus légères, convenant à des chasseurs nomades. C'est au cours de cette période que l'Humanité évolue vers une indépendance toujours plus grande par rapport aux conditions de vie offertes par la Nature, avec la domestication des animaux, le chien d'abord, la collecte des graminées.

Cette industrie de chasse et de pêche est tirée de fines lames de silex dont le mode de fragmentation est à l'origine de ces formes géométriques variées . trapèzes, triangles, segments de cercles, lamelles finement retouchées, destinées à l'armature de flèches ou aux barbelures de harpons. Dans le Tardenois, les deux premières formes dominent et nous savons, par comparaison avec des gisements méditerranéens bien datés, que l'industrie qui nous préoccupe ici s'inscrit dans la seconde moitié de cette période mésolithique.

Le Tardenois devait apporter une certaine contribution à la connaissance de ces civilisations par le nombre et l'importance de ses gisements. Ceux-ci s'alignent de Coincy à Mont-Notre-Dame sur les sables affleurant au pied du revers de côte séparant la Brie du Soissonnais. La préférence pour les sables est constante mais leur mobilité et leur acidité n'avaient encore jamais permis d'observer une superposition de civilisations différentes ni la conservation de restes osseux qui eussent permis de sûres datations. Aussi la position exacte du Tardenoisien dans l'échelle chronologique fut-elle longtemps l'objet de vives discussions, mais la découverte de flèches et fragments de haches polies néolithiques sur les habitats devait amener la plupart des préhistoriens à considérer le Tardenoisien du Tardenois comme une civilisation attardée, refoulée sur les sables par les cultivateurs néolithiques plus évolués, proches de l'Age de Bronze.

Après la seconde guerre mondiale, l'extension des sablières devait susciter de nouvelles prospections suivies de nouvelles fouilles. Citons entre autres le gisement de l'Allée Tortue, près de Fère, fouillé grâce à l'amabilité de M. Courvoisier, celui de la « Chambre des Fées » près de Coincy, découverte en 1960, le Mont Pigeon et surtout un nouvel atelier sur le site de Montbani près de Mont-Notre-Dame en cours de fouille depuis 1963 avec l'aimable autorisation du Prince André Poniatowski.

Ces fouilles seront conduites selon des méthodes plus sévères et les possibilités offertes de nos jours par les laboratoires imposeront la participation de nombreux spécialistes avec qui la genèse des anciens sols sera étudiée et le paysage végétal reconstitué, grâce à l'inventaire des pollens conservés dans ces sols. Les charbons prélevés dans les foyers donneront enfin des dates absolues avec la méthode du radio-carbone 14. A ces techniques s'ajoute l'emploi des statistiques qui gagnent l'archéologie et grâce auxquelles il est possible de suivre l'évolution des outils et par là peut-être le développement psychologique des êtres qui les ont fabriqués et utilisés. Question importante pour les « paléopsychologues » puisqu'elle concerne un moment important de l'histoire de l'Humanité : le passage d'une économie déprédatrice à une économie productrice, son affranchissement des contraintes jusque là imposées par la Nature.

De ces travaux nous retiendrons la nécessité de dissocier les Tardenois du Néolithique méditerranéen puisque les vestiges de cette dernière civilisation ne se rencontrent pas en fouille mais en surface, ce qui est logique. Les analyses de coquilles de noisettes ou de charbons ont donné pour le Tardenoisien de Montbani la date de 5.000 ans avant notre ère et de 2.000 ans pour la Chambre des Fées. Mais si les séquences végétales présentées par les pollens ne concordent pas toujours avec ces dates, elles témoignent de la pérennité des clairières en milieu sableux. Au cours de ces deux millénaires, période qui nous paraît bien longue, les graphiques traduisent une évolution certaine de l'outillage dans ses formes et dans sa composition jusqu'à l'extrême fin du Tardenoisien. Mais des réserves s'imposent sur l'interprétation de ces statistiques établies sur le mobilier de nomades dont les activités et le lieu de campement étaient soumis à l'impératif des saisons.

Bien des problèmes subsistent encore qui montrent la complexité de la question tardenoisienne mais aussi le côté passionnant de la recherche. D'où venaient ces chasseurs ? Quelles relations ont-ils pu avoir avec leurs voisins de Belgique ? Que sont-ils devenus ? Nous ignorons encore les rites funéraires et nous sommes peu renseignés sur la structure des abris. La moindre réponse à ces questions dépend de nouvelles recherches accompagnées de techniques toujours plus précises, travaux qui ne sauraient s'accommorder de ces fouilles néfastes animées par la seule passion de la collection sinon par le gain... Elle dépend aussi pour une large part des industries consommatrices de sable dont les appétits menacent chaque jour davantage les sites pittoresques du Tardenois.



Le 4 Juin 1967, quelques membres de la Société sont allés à Villeneuve-sur-Fère visiter la maison natale de Paul Claudel et les lieux fréquentés dans son enfance par notre illustre compatriote.

**

Séance du 30 Septembre 1967 :

M. Raymond JOSSE : «*En 1791, la fuite de la famille royale, l'événement dans le département de l'Aisne*». (suite).

A Soissons, le Directoire s'est réuni dès le 22 Juin. Il agit avant même que la confirmation officielle de la fuite arrive. Il donne l'ordre d'arrêter tous les suspects. Parmi eux, il y a d'abord les voyageurs, puis les ecclésiastiques réfractaires. Le mouvement des lettres de ou vers l'étranger est suspendu. Pour éviter des vols, les objets précieux des églises sont transportés au district. Les voitures arrêtées sont conduites au district, telles les deux voitures chargées d'armes appréhendées porte Saint-Martin. Le conducteur, Jean Algont, vient de Calais et se rend à Châlons. « Considérant que la ville de Soissons est plus près de la frontière que celle de Châlons », le district fait déposer le contenu du convoi à l'Hôtel de Ville.

Le 24 Juin, il établit la censure des informations et décide l'arrestation des personnes qui donneraient des nouvelles non contrôlées par les autorités. Il décide l'envoi de vivres à Château-Thierry, Reims et Châlons. Le district pense plus à ce qui risque de se passer dans le sud du département qu'à la frontière.

Le canton de Braine est particulièrement actif. On y arrête des voitures, on écrit aux municipalités voisines, on envoie vers Varennes un détachement de la Garde Nationale que le notaire et l'huissier du bourg accompagnent. Les armes du comte d'Egmont sont saisies en son château. Les boulangers doublent leurs fournées. Braine fut une des localités les plus actives en la circonstance. Il y passa trois officiers du Royal Allemand, le régiment dont l'inertie a permis l'arrêt du voyage des fugitifs, dont Mandell, commandant du régiment. Les prisonniers arrivèrent à Soissons le 27 Juin à 8 heures du soir et furent dirigés par Villers-Cotterêts sur l'Oise et Paris.

**

Au cours de cette séance, la sortie du 2 Juillet 1967 a été évoquée. Elle débuta par la visite de l'abbaye cistercienne de Royaumont, monastère fondé par Saint-Louis, dont les principaux bâtiments ont été conservés, puis de la splendide église abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent et des vestiges de l'ancien

prieuré bénédictin, enfin du château de Chantilly, les appartements, la bibliothèque, le parc. Elle se termina à la Maison de Sylvie, qui ne pouvait être mieux choisie pour clore une journée si remplie d'enseignements, d'émotion et de rêverie.

Séance du 25 Novembre 1967 :

M. André LORION : « *La vie et l'œuvre d'Antoine Lomet (1759-1825)* ».

Parmi les hauts techniciens appelés à se distinguer pendant la Révolution et l'Empire, Antoine Lomet est une curieuse personnalité qui, par la variété de son activité et la valeur de ses écrits, se doit d'être remise en lumière.

Né le 6 Novembre 1759 à Château-Thierry où son père était sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, il entra à l'École des Ponts et Chaussées en 1777 et, à sa sortie, fut affecté comme ingénieur aux Sables-d'Olonne et à Agen. Dans cette dernière ville, il donna la mesure de sa capacité. Adjoint de Lazare Carnot pendant la Révolution pour reconnaître la frontière franco-espagnole, il s'y fit apprécier et entra dans l'armée ; il accéda rapidement au grade d'adjudant-commandant (lieutenant-colonel). L'armée des Pyrénées où il se trouvait était sans abri, près de la Bidassoa, au cours d'un rude hiver. Lomet la mit à couvert en moins de quinze jours en édifiant 475 baraquements. Au 18 Fructidor, Lomet enseignait à l'École centrale des Travaux publics. Sa liaison avec Carnot le fit exiler alors de Paris et on le revoit, à ce moment, comme professeur de physique à l'École centrale d'Agen. En 1794, il avait eu l'occasion de connaître Bonaparte, qui l'invita à le suivre en Égypte quatre ans plus tard. Lomet refusa, mais en 1799 Bernadotte, alors ministre de la guerre, lui rendit son grade perdu à la suite d'une mise en réforme pour cause de santé. Placé à la tête de la Division des Opérations militaires au ministère de la guerre, il est envoyé en 1803 comme sous-chef d'état-major de Soult, en Allemagne, puis comme gouverneur de Braunau-sur-Inn. Pendant ce séjour, il étudia les procédés de l'art lithographique qui naissait en Bavière. Excellent dessinateur, il exécuta une bonne épreuve qu'il apporta en France en 1808, gagnant l'Espagne où Napoléon l'envoyait commander la place de Jacca, en Aragon. Admis à la retraite en 1810, titré baron de Foucaulds, pourvu d'une dotatation, il put se livrer en paix à ses recherches scientifiques. Chercheur et savant, il a laissé une œuvre abondante d'où émergent le « Traité de l'art des baraquements », loué par Monge et Carnot, et celui sur « l'Équipement et la machinerie des théâtres », travail remarquable, riche de vues sur l'art en général.

L'ami de Carnot, le collaborateur de Soult à Austerlitz, l'homme qui fixa la pensée de Napoléon, le « découvreur » de l'art lithographique destiné à l'essor que l'on sait, méritait mieux que l'injuste oubli où il est tombé.

**

La Société était largement représentée, le 1^{er} Octobre 1967 à Epaux-Bézu, à la remarquable exposition consacrée à la défense des sites et des paysages, organisée de main de maître par la Société « Les Amis des Arts » qu'animent nos collègues MM. Bordier, maire, et Bourgeois, instituteur.

